RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE — 4e CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978

andré

Lotte



Secrétaire fédéral du Parti Socialiste

daniel

Cautel



Conseiller Municipal

UNION de la GAUCHE

SOCIALISTE et DEMOCRATE

Electrices, Electeurs !

Voter socialiste dès le premier tour, c'est choisir la justice et l'espérance.

Nous vous écrivons cette lettre aujourd'hui pour vous demander de voter la justice : il y a dans notre pays plus d'un million de chômeurs, de graves menaces pèsent sur les emplois ; les personnes âgées, les agriculteurs, les jeunes sont durement touchés par la récession économique. Il y a des centaines de milliers de salariés qui n'ont pas 2000 F par mois.

Et les prix montent.

Dans le même temps, le système fiscal permet aux gros revenus d'échapper à l'impôt. Est-ce juste ?

Pour vous qui lisez ces lignes, comme toutes les Françaises et tous les Français, les Elections Législatives posent une question simple :

Voulez-vous que cela continue comme par le passé ? Non ! Vous voulez le changement, moins d'inégalités, plus de justice.

C'est possible, grâce au Parti Socialiste dans le cadre de l'Union de la Gauche.

Le changement dans le calme, dans le respect de la constitution est possible.

Le moment est arrivé d'oublier les querelles subalternes pour aller à l'essentiel : Rassembler les courants divers de l'opposition républicaine autour de l'Union de la Gauche.

Ne laissons pas passer la chance qui s'offre.

La victoire est à notre portée.

Pas la victoire d'un parti ou d'un homme. Celle de tous. La vôtre.

VOTEZ SOCIALISTE DÈS LE PREMIER TOUR.

VOTEZ POUR L'ÉGALITÉ, LA SÉCURITÉ.

André LOTTE, candidat.
Daniel CAUTEL, suppléant.

parti socialiste

Montceau-les-Mines. — Imp. J. GAUTHIER

QUE PROPOSENT LES SOCIALISTES ?

CHANGER LA VIE

700.000 logements seront construits par an dont les 3/4 seront des logements sociaux de qualité. Stabilisation des loyers H.L.M.

La protection de la nature sera organisée de façon concrète avec des moyens importants. C'est vital. Nouvelle politique de l'énergie. Lutte contre le gaspillage.

Les femmes sont citoyennes à part entière : égalité des droits : salaires, formation professionnelle, éducation permanente. emploi, promotion. Congé maternité 18 semaines. Congé non rémunéré de 2 ans après la naissance avec garantie réelle de réemploi. Liberté de choix.

Garantie d'emploi pour les jeunes pour une meilleure formation et orientation professionnelle. Salaire des apprentis égal au moins à 40 % du S.M.I.C. la 1re année, 60 % la 2e et 80 % la 3e. Service militaire ramené à 6 mois.

Conditions de travail : limiter les cadences, aménager les horaires, limiter le temps de présence aux postes durs et dangereux - limiter le travail de nuit - Création de conseils d'ateliers ou de services dans le secteur nationalisé et à participation majoritaire de l'état.

Sécurité du travail : elle sera améliorée avec la participation des travailleurs.

VIVRE MIEUX

Le salaire minimum sera porté à 2.400 F. **Droit à la retraite** à **55 ans** pour les femmes, **60 ans** pour les hommes. Pas de retraite inférieure à 75 % des 10 meilleures années. **40 heures** de travail par semaine de 5 jours, sans diminution de salaire. **Aide aux chômeurs :** allocations chômage : 50 % du S.M.I.C. et 2/3 si le chef de famille est le seul salarié.

DES EMPLOIS POUR TOUS : le plein emploi est possible en ouvrant le marché du travail aux jeunes et aux femmes - création de 500.000 emplois par an.

LES 40 HEURES de travail par semaine sans diminution de salaire seront la règle - 5e semaine de congés payés.

Handicapés : l'allocation d'aide sociale sera portée à 1200 F par mois.

Le Minimum pour personnes âgées sera porté à 1300 F par mois et revalorisé tous les semestres pour atteindre 80 % du S.M.I.C.

La Santé : l'effort principal portera sur les moyens de détection et de prévention de la maladie.

La Sécurité Sociale : le premier pas vers la gratuité totale des soins sera la prise en charge à 100 % des dépenses d'hospitalisation et des cas graves et coûteux. La Sécurité Sociale doit garantir un niveau de vie correct aux assurés privés des ressources de leur travail, et à leur famille. Des mesures particulières seront prises pour les plus défavorisés.

Égalité : agriculteurs, commerçants et artisans auront droit à un régime égalitaire pour les cotisations comme pour les prestations d'assurance-maladie et de retraites.

L'AGRICULTURE

Dans le système de soutien des prix actuellement en vigueur, les gros producteurs sont les seuls bénéficiaires.

Avec les Socialistes,

L'exploitation familiale qui forme l'essentiel de l'agriculture française sera protégée et permettra une vie normale à ceux qui y travaillent.

Des prix garantis : c'est la condition d'une garantie des revenus pour l'exploitant familial, avec l'organisation des marchés.

Relèvement de la retraite jusqu'au minimum vital.

DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE :

Le droit de grève sera garanti et les libertés syndicales étendues.

Plusieurs grands monopoles (banques, chimie, électronique, ressources du sous-sol...) seront nationalisés et gérés par un conseil d'administration tripartite (salariés, usagers-collectivités-gouvernement). Prise de participations majoritaires dans la sidérurgie avec possibilités de nationalisation totale à l'issue d'un plan de 2 ans.

Une politique nouvelle de l'énergie diversifiant les sources et les fournisseurs. Non au tout nucléaire.

Moratoire de 2 ans - Loi nucléaire - Arrêt des constructions de centrales surégénératrices.

Le pouvoir des travailleurs sera affirmé par un nouveau statut des comités d'entreprises et des Conseils d'ateliers ou de services.

FISCALITÉ

L'impôt sur le revenu sera démocratisé (nouveaux barêmes). Création d'un impôt sur le capital (actif net) des sociétés, d'un impôt sur les grandes fortunes de plus de 200 millions d'A.F. - Lutte contre la fraude fiscale.

Épargne populaire : indexation d'un livret A de Caisse d'Epargne par famille.

COMMERCE-ARTISANAT

Un plan général d'aide aux petits commerçants et artisans a été élaboré par le Programme Commun : la charge fiscale des petits commerçants et artisans sera allégée, l'assiette de l'impôt sur le revenu sera rapprochée de celle des salariés et le régime de la T.V.A. au stade du détail, allégé et simplifié. Les retraités bénéficieront de la même pension minimale que les autres travailleurs.

ANCIENS COMBATTANTS

Retour à la proportionnalité des pensions militaires inférieures à 100 °/o

Reconnaissance aux anciens combattants d'A.F.N. du bénéfice de la carte d'ancien combattant et des avantages liés à cette qualité.

L'ECOLE POUR TOUS

L'enseignement de classe de l'école capitaliste fera place à un enseignement démocratique donnant à tous des chances égales : gratuité des fournitures scolaires, démocratisation et augmentation des bourses.

Accueil des handicapés soit dans les cycles normaux soit dans les classes et établissements spécialisés.

LE DROIT A LA FORMATION PERMANENTE sera garanti à tout travailleur. La rupture entre l'école et la vie professionnelle sera abolie.

LA FRANCE ET LE MONDE

PAIX par la coopération européenne et le désarmement, les socialistes luttent pour la paix.

COOPÉRATION : les relations de coopération et d'aide au développement seront fondées sur le soutien économique et politique des peuples en lutte pour leur indépendance.

VU : Les Candidats.

VOTEZ André LOTTE - Daniel CAUTEL